

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le 04/10/2022

Berger
Levrault

ID : 083-218300168-20220929-2022_09_29_7-DE

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

N°2022.09.29.7

L'an deux mille vingt-deux, le 29 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville du Beausset, sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Étaient présent(e) s (24):

Edouard FRIEDLER – Danielle SERRES – Hervé THEBAULT – Claude BLOIS – Bruno VADON – Ludivine CORTY – Laurent CAULET – Sandrine HORNUNG – Marc RAMUS – Alain LEMOINE – Cathy CANDAU – Fabien BAUDINO – Patricia LOMBARDO – Marie VIDAL-MICHEL – Raphael FIORUCCI – Julia NEGRONI – Olivier CROUZIER – Michel BAYARD – Michelle SALLES – Gérard PERRIER – Claude ALIMI – Clivy RIDE VALADY – Laurence BOUSAHLA – Philippe MARCO

- Arrivée de Mme Danielle SERRES à 18h12 après le vote des Procès-verbaux, après le vote du Secrétaire de séance et avant le point n°1
- Départ de M. Olivier CROUZIER à 19h30 avant le vote du point n°6 et ce, jusqu'au point n°14

Étaient représenté(e)s (4) : Arnaud DOT représenté par Fabien BAUDINO – Rachida AMAR représentée par Claude BLOIS – Alexandra LOTHMANN représenté par Julia NEGRONI – Denis WILLAERT représenté par Gérard PERRIER

Était absent non représenté (1): Richard CAMUS

7. Décision modificative n°2 - Rapporteur Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal,

Considérant le projet de Décision Modificative n° 2 telle qu'annexée à la convocation de la présente séance, et portant inscription d'un crédit en dépense de fonctionnement :

- Compte 6574 « subventions aux associations » : + 11 000 €
- Compte 022 « dépenses imprévues » : - 11 000 €

Après en avoir délibéré,

Approuve la Décision Modificative n°2 du budget de la commune telle qu'annexée à la présente et qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses

Chapitre 011 : « charges à caractère général »	+ 11 000 €
Chapitre 022 : « dépenses imprévues »	- 11 000 €
TOTAL	0 €

Votes :

Adopté -> 27

Edouard FRIEDLER – Danielle SERRES – Hervé THEBAULT – Ludivine CORTY – Laurent CAULET
- Claude BLOIS – Bruno VADON - Sandrine HORNUNG - Marc RAMUS – Alain LEMOINE – Patricia
LOMBARDO - Cathy CANDAU – Fabien BAUDINO – Marie VIDAL-MICHEL - Raphael FIORUCCI –
Julia NEGRONI – Michel BAYARD - Claude ALIMY – Clivy RIDE VALADY – Laurence BOUSAHLA –
Philippe MARCO – Michelle SALLES – Gérard PERRIER - Rachida AMAR représentée par Claude
BLOIS - Alexandra LOTHMANN représentée par Julia NEGRONI - Arnaud DOT représenté par
Fabien BAUDINO – Denis WILLAERT représenté par Gérard PERRIER

Absents, non représentés -> 2

Olivier CROUZIER - Richard CAMUS

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Edouard FRIEDLER**

